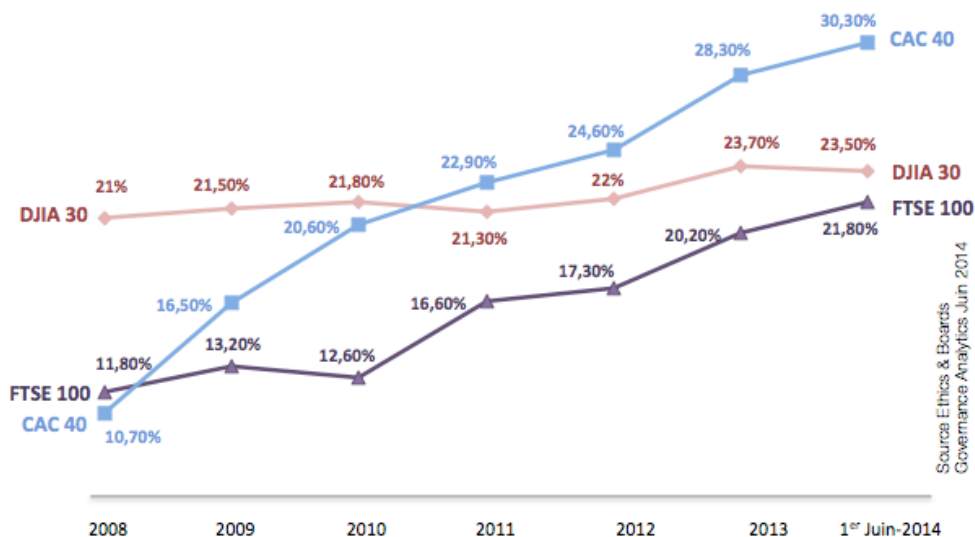


COMMUNIQUE DE PRESSE

Le seuil des 30% de femmes dans les conseils d'administration du CAC 40 dépassé

La part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises du CAC 40 a atteint au 1^{er} juin 30,3%, soit + 2 points en un an, selon les relevés du cabinet *Ethics & Boards*. Les entreprises du SBF 120 connaissent une progression similaire : la part des femmes dans leurs conseils d'administration atteindra 28,8%, soit +3,1 points.

Place des Femmes dans les Conseils d'Administration et de Surveillance (Post AG 2008 - 2013, 1^{er} Juin 2014)



Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, se félicite de ces résultats qui attestent de la réussite de la stratégie choisie par la France qui a fixé des quotas pour les entreprises de plus de 500 salariés et de plus de 50 millions de chiffre d'affaires. Ils illustrent par ailleurs que les entreprises cotées au CAC 40 sont les plus rapides à progresser dans la féminisation de leurs conseils d'administration : la part des femmes dans ces instances a triplé en cinq ans. Pour accompagner les entreprises, la ministre Najat VALLAUD-BELKACEM poursuivra les efforts engagés depuis plusieurs mois pour élargir les viviers de femmes pouvant être nommées administratrices, valoriser les parcours des administratrices, et faciliter la mise en relation entre les femmes intéressées, les entreprises qui recrutent et les réseaux qui peuvent les aider. C'est le but de la plateforme internet administratrices.femmes.gouv.fr mise en place au printemps.

Au-delà des exigences légales, la féminisation des comités exécutifs et comités de direction, qui comptent 10,3% de femmes dans les entreprises du CAC 40 et 12,1% dans les entreprises du SBF 120, constitue également une priorité. Pour accélérer cette évolution décisive pour les entreprises, Najat VALLAUD-BELKACEM mobilise les grandes entreprises. En signant des conventions avec le ministère, 27 entreprises ont ainsi pris des engagements sur la féminisation des postes de direction, notamment des comités exécutifs et des comités de direction. 10 nouvelles entreprises s'associeront prochainement à la démarche.

Najat VALLAUD-BELKACEM présentera enfin en octobre prochain la deuxième édition du palmarès, construit avec le cabinet *Ethics & Boards*, qui distingue les entreprises du SBF 120 selon la place qu'elles donnent aux femmes dans toutes leurs instances dirigeantes : conseils d'administration, comités exécutifs et de direction.